

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 822 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française aux sous-officiers et soldats du G. A. C.

n° 822

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 novembre 1941

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro
30 novembre 1941

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille dite « du Mérite de l'Afrique-Noire française »,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux sous-officiers et soldats du G. A. C. dont les noms suivent : Piéri (Dominique), adjudant-chef ; Le Brun (Victor), sergent-chef ; Albertini (Auguste), sergent-chef; Guillou (Marcel), maréchal des logis; Aubert in (Charles), brigadier-chef; Haussin (Roger), 1er canonnier; Schmid (Georges), brigadier-chef; Tellier (Albert), 1er canonnier; Gén in (Marcel), brigadier; Roux (Jean), adjudant-chef; Anglesio (Giacomo), 1er canonnier; Doucet (Pierre), maréchal des logis-chef; riant z (Maurice), maréchal des logis; Ferrec (Pierre), brigadier-chef; Berlin (André), maréchal des logis-chef; Marty (Louis), adjudant.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.